

## La signalisation de chantier temporaire en intervention espaces verts

### **OBJECTIFS**

- ▶ Connaître et appliquer les règles de balisage temporaire de chantier sur le domaine routier
- ▶ Savoir réaliser un balisage répondant à la réglementation et respectant les normes de sécurité.
- ▶ Assurer la sécurité des ouvriers et du public.
- ▶ Supprimer tous les risques d'accidents dus à une signalisation défailante.

### **Méthodes pédagogiques :**

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Etudes de cas et mise en situation

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

### **Personnes concernées / Prérequis :**

Travailleurs d'ESAT/EA travaillant sur la voie publique / chantier mobile

**Animation** : Formateur espaces verts auprès de  
travailleurs d'ESAT

**Nombre de participants** : 6 personnes maxi

**Durée** : 2 jours, soit 14 heures

### **INTRA**

Cette formation peut être organisée  
dans votre établissement  
avec un tarif groupe.



## PROGRAMME *Catalogue 2025*

- ▶ Les principes fondamentaux de la signalisation temporaire :
  - définitions et objectifs de la signalisation,
  - sensibilisation à la sécurité,
  - les obligations réglementaires,
  - les chantiers concernés par la signalisation temporaire,
  - adaptation, cohérence, valorisation, lisibilité, concentration,
  - mesures d'exécution des travaux.
  
- ▶ La signalisation :
  - 3 catégories d'implantation : approche, position et fin de prescription,
  - dimension des panneaux,
  - la protection du personnel,
  - règle de pose et dépose : en ville, en campagne,
  - cas particulier : les règles de l'alternat, chantier mobile, giratoire.

